

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
FACULTÉ DES ARTS



ÉTUDES SUPÉRIEURES

1964-1965

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
FACULTÉ DES ARTS



ÉTUDES SUPÉRIEURES

1964-1965



“FACULTÉ DES ARTS — Une lampe antique d'or allumée de gueules et rayonnante du premier. C'est le symbole classique des sciences chrétiennes et philosophiques. Le torse est rouge et or, couleurs choisies par cette faculté.”

On trouve en page 16 du présent annuaire quelques extraits particulièrement utiles du bulletin de renseignements généraux que distribue gratuitement, sur demande, le Secrétariat général de l'Université.

TABLE DES MATIÈRES

L'université de Sherbrooke.....	3
La faculté des Arts.....	5
Liste des professeurs (par départements).....	6
Les études supérieures: présentation.....	9
Règlements généraux de la maîtrise ès arts:	
I—Admission et inscription.....	10
II—Exigences du grade.....	12
III—Régime des études.....	14
Extraits des <i>Renseignements généraux</i>	16
Programmes:	
1. Département d'anglais.....	18
2. Département d'économique.....	20
3. Département de français.....	22
4. Département de géographie.....	25
5. Département d'histoire.....	27
6. Département de latin.....	29

L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

L'université de Sherbrooke a été établie par une loi du gouvernement de la province de Québec, le 5 mars 1954. Sa charte (3 Elisabeth II, 1954) stipule que la propriété et l'administration de l'université appartiennent à une corporation dont tous les membres, y compris ceux du conseil d'administration, sont nommés par l'archevêque de Sherbrooke.

Reconnue comme "université catholique" par un décret pontifical du 21 novembre 1957, l'université de Sherbrooke est membre de la Conférence nationale des universités et collèges canadiens, de la Fédération des universités catholiques, de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française, et de l'Association internationale des universités.

Elle offre présentement des cours dans cinq facultés et un institut: la faculté des Arts, la faculté des Sciences, la faculté de Droit, la faculté de Commerce, la faculté des Sciences de l'Education, et l'institut de Culture religieuse.

DIRECTION GÉNÉRALE

Grand chancelier : Son Excellence Mgr Georges Cabana,
Archevêque de Sherbrooke

CONSEIL DE HAUTE VIGILANCE

Son Excellence Mgr Georges Cabana
Son Excellence Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe
Son Excellence Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mgr Irénée Pinard, P.A., recteur magnifique
Mgr Maurice O'Bready, P.D., vice-recteur
M. l'abbé Antoine Sirois, secrétaire général
M. l'abbé Paul Gilmore, trésorier
Mgr Edouard Marcoux, P.D., Mgr Roger Maltais, P.D., et
M. l'abbé Gilles Véronneau, conseillers.

CONSEIL UNIVERSITAIRE

Le recteur, Mgr Irénée Pinard, P.A., président
Un vice-recteur, Mgr Maurice O'Bready, P.D.
Le secrétaire général, M. l'abbé Antoine Sirois, secrétaire
Les doyens : Mgr Roger Maltais, (Arts),
Me Albert Leblanc, (Droit),
M. Michel Normandin, (Sciences),
Dr Rosario Cousineau, (Commerce),
M. l'abbé Marc-André Poulin, (Théologie),
M. Pierre-H. Ruel, (Sciences de l'Éducation).
Deux professeurs de carrière :
Dr Jean-Marie Roy,
M. Marcel Risi.
Un membre désigné par le Conseil d'Administration :
M. l'abbé Paul Gilmore.

DIRECTION DE LA FACULTÉ

MEMBRES DU CONSEIL

- Mgr Roger Maltais, P.D., B.A., L.Ph. (Angelicum), *doyen et directeur des études*
- M. l'abbé Louis-Philippe Saint-Martin, B.A., L. ès L. (Montréal), *vice-doyen et secrétaire par intérim*
- Dr Roger Bernier, B.A., B.Sc.soc. (Laval), L.Ph. (Laval), D.Ph. (Angelicum), *directeur du département de philosophie*
- R.P. Dr Emile Bouvier, S.J., M.A. (écon.) (Boston), Ph.D. (écon.) (Georgetown), *directeur du département d'économique*
- M. Léo Brodeur, B.A., Dipl.Péd., M.A.(franç.) (Laval), *directeur de l'Extension de l'enseignement*
- M. Marius Cordier, bachelier, L. ès L. (Paris), agrégé de l'Université de France (grammaire), *directeur du département de latin*
- M. l'abbé Charles Elie, B.A., M.A., L. ès L. (Laval), *préfet des études au séminaire de Nicolet*
- M. Jean Goulet, B.A., B.Péd., L.Ph. (Ottawa), *principal du collège universitaire*
- M. l'abbé Germain Lavallée, B.A., L. ès L., M.A. (Montréal), *préfet des études au séminaire de Sherbrooke*
- Dr Bernard Robert, bachelier, M.A.(franç.) (Montréal), Ph.D.(franç.) (Montréal), *directeur du département de français*
- M. l'abbé Fernand Rouillard, B.A., B.Péd. B.Sc.(math.), *professeur de mathématiques au séminaire de Sherbrooke*
- Dr Jean-Marie Roy, B.A., M.A.(géogr.) (McGill), D.d'U.(géogr.) (Grenoble), *directeur du département de géographie*
- R.S. Dr Marie-Ernestine, F.C.S.C.J., B.A., L.Péd. (Montréal), D.d'U. (franç.) (Paris), *directrice du collège du Sacré-Coeur*
- Dr Basil G. Spiridonakis, B.A., M.A. (hist.) (Columbia), D.d'U. (hist.) (Paris), *directeur du département d'histoire*
- Dr Ronald Sutherland, B.A., M.A.(angl.) (McGill), Ph.D.(angl.) (Glasgow et Wayne), *directeur du département d'anglais*

CORPS PROFESSORAL

DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS

- ROBERT, Bernard, Bachelier, M.A. (franç.) (Montréal), Ph.D. (Franç.) (Montréal). Professeur adjoint, directeur.
- BAZINET, André, B.A., B. Péd., M.A. (franç.) (Montréal). Professeur adjoint.
- BLAIS, Jacques, B.A., L. ès L., D.E.S. (franç.) (Laval). Professeur adjoint, (En congé).
- BRODEUR, Léo, B.A., Dipl. Péd., M.A. (franç.) (Laval). Professeur adjoint.
- DOUTRELOUX, Jean-Marie, Bachelier, L. Philol. romane (Louvain). Agrégé de l'enseignement secondaire supérieur (Louvain). Professeur adjoint.
- DE MARGERIE, Yves, B.A., M.A., L. ès L. (Laval). Chargé d'enseignement.
- MOISAN, Clément, B.A., B. Th., L. ès L., D. d'U. (franç.) (Paris). Chargé d'enseignement.
- RIOUX, Pierre-Paul, Br. "A", B. Péd., L. Or. (Laval), L. ès L. (Laval). Professeur adjoint.
- TOUPIN, Paul, B.A., M.A. (franç.) (Columbia), Membre de l'Académie canadienne française. Chargé d'enseignement.

DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

- BERNIER, Roger, B.A., B. Sc.Soc., L. Ph. (Laval), D. Ph. (Angélique). Professeur adjoint, directeur.
- CHARETTE, Léon, B.A., L. Ph. (Ottawa). Professeur adjoint.
- GOULET, Jean, B.A., B. Péd., L.Ph. (Ottawa). Professeur adjoint.
- MERCIER, Pierre, B.A., B. Ph. Professeur adjoint.
- PARADIS, Pierre-Yves, B.A., L. Ph. (Laval). Professeur adjoint. (En congé)
- VALCKE, Louis, D. Ph. (Louvain), L.L.D. (Louvain). Professeur adjoint.

DÉPARTEMENT DE LATIN

- CORDIER, Marius, Bachelier, L. ès L. (Paris), Agrégé de l'Université de France (grammaire). Professeur adjoint, directeur.
- BROSSEAU, Guy, B.A., L. Ens., B.Ph. Professeur adjoint.
- COLLINGE, Pierre, Bachelier, L.L. D. (Liège). Chargé d'enseignement.
- TIFFOU, Etienne, Bachelier, L. ès L., D.E.S. (Latin). Agrégé de l'Université de France (lettres). Chargé d'enseignement.

DÉPARTEMENT D'ANGLAIS

- SUTHERLAND, Ronald, B.A., M.A. (anglais) (McGill), Ph.D. (anglais) (Glasgow et Wayne). Professeur adjoint, directeur.
- CAPPON, C. Gerard, B.A., M.A. (Yale), Ph.D. (latin et grec) (Yale). Professeur adjoint.
- JONES, Douglas, B.A., M.A. (anglais) (Queen's). Chargé d'enseignement.
- MCQUILLAN, James, B.A. Chargé d'enseignement.
- SPIRIDONAKIS, Mme Annette, L.Ens. (anglais) (Paris), D.E.S. (anglais) (Paris). Professeur adjoint.
- VIGNEAULT, Jean, B.A., M.A. (anglais) (Montréal), M.A. (anglais) (Toronto). Chargé d'enseignement.

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

- SPIRIDONAKIS, Basile, B.A., M.A. (Histoire) (Columbia), D. d'U. (Histoire) (Paris). Professeur adjoint, directeur.
- GOUGEON, Jacques, B.A., M.A., (Histoire) (Montréal). Professeur adjoint.
- LAVALLEE, Jean-Guy, B.Ph., Cert. ét .sup. (Histoire et Géographie). Chargé d'enseignement.
- PARENT, J.-Armand, B.A., L. ès L. (Histoire) (Montréal). Professeur adjoint.
- THIBAUT, Claude, B.A., M.A. (anglais) (Laval), M.A. (Histoire) (Bishop's). Professeur adjoint.

DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

- ROY, Jean-Marie, B.A., M.A. (Géographie) (McGill), D. d'U. (Géographie) (Grenoble). Professeur agrégé, directeur.
- BOISVERT, Jean-Jacques, B.A., M.A. (Géographie) (Montréal), D. d'U. (Géographie) (Grenoble). Chargé d'enseignement.
- CAZALIS, Pierre, Bachelier, L.Sc.Pol. (Toulouse), M.A., D.E.S. (Géographie) (Laval). Professeur adjoint. (En congé)
- LAPIERRE, Richard, B.A., M.A. (Géographie) (Montréal). Chargé d'enseignement.

DÉPARTEMENT D'ÉCONOMIQUE

- BOUVIER, Rév. Père Emile, s.j., M.A. (Econ.) (Boston), Ph.D. (Econ.) (Georgetown). Professeur titulaire, directeur.
- LEROUX, Armand, B.A., B. Sc.A., M.A. (Econ.) (Columbia). Professeur agrégé.
- MCNEIL, Jean, B.A., L. Sc.Com., D.E.S. (Econ. appl.) (Montréal). Chargé d'enseignement.
- PELLETIER, Gérard-R., B.A., B.S.S., M.S.S., (Econ.) (Laval). Chargé d'enseignement.
- PICHETTE, Claude, B.A., B. Sc.Soc., M.Sc. (Econ.) (Laval). Professeur adjoint.

CHARGÉS DE COURS

- BLAIS, Abbé Gérard, B.A., L.Th. (Religion à l'Extension).
- GRANDPRÉ, Mme Roland, B.Sc. (Anglais à l'Extension).
- JONES, Mme Douglas, B.A., M.A. (Anglais à l'Extension).
- LABRECQUE, Abbé Alphonse, B.A., L.Th., L.Ph. (Philosophie).
- LAFLEUR, Claude, Diplômé de l'École des Beaux-Arts (Montréal). (Histoire de l'art à l'Extension).
- TRACY, Neil, B.A., M.A. (Anglais à l'Extension).
- TREMBLAY, Dr Jean-Pierre, M.D. (Biologie à l'Extension).

SERVICES

- Aumônerie: M. l'abbé Fernand Laberge
- Bibliothèque: M. l'abbé Daniel Croteau
M. Germain Bélisle
M. Paul-H. Côté
- Extension de l'enseignement: M. Léo Brodeur, directeur
- Secrétariat: M. Jean-Marc Houle, chef du secrétariat
M. Claude Enright, assistant

ÉTUDES SUPÉRIEURES

PRÉSENTATION

Les études supérieures, à la faculté des Arts, conduisent à la maîtrise ès arts (M.A.). La faculté offrira aussi, dans un avenir encore indéterminé, des cours préparant au doctorat (Ph.D.).

La maîtrise ès arts atteste d'un premier niveau de spécialisation dans une des disciplines qui font partie du domaine des lettres ou des sciences humaines.

Ce qu'on appelle ici "premier niveau de spécialisation" — par opposition au second niveau, qui est celui du doctorat, — se caractérise par une certaine généralité dans le programme des études. Alors, en effet, que les études et les travaux du doctorat s'emploient à l'examen le plus approfondi possible d'un problème particulier, la maîtrise a pour objectif de renseigner l'étudiant sur toutes les questions les plus importantes qui ressortissent à une discipline donnée. Nous croyons qu'il est essentiel de bien marquer cette distinction entre les deux niveaux de spécialisation, afin d'assurer que l'acquisition de la science se fasse selon l'ordre qui est naturel à l'intelligence et qui consiste à progresser du général au particulier.

La maîtrise ès art ne se définit par rapport à aucune activité professionnelle déterminée, mais purement et simplement par rapport à un certain niveau de science. Il se trouve néanmoins que ce degré de science et de culture est l'une des conditions, parfois la plus importante, qui habilite à l'exercice de certaines professions du secteur tertiaire: fonctionnarisme, communications, relations publiques, secrétariats administratifs, etc. Tel est, par excellence, le cas de la profession enseignante, non seulement au niveau collégial, mais encore au niveau secondaire, où la maîtrise deviendra de plus en plus la première qualification requise.

Au stade présent de son organisation, la faculté des Arts offre des cours de maîtrise dans les disciplines suivantes: le français, le latin, l'anglais, l'histoire, la géographie et l'économique.

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE LA MAITRISE ÈS ARTS

I — ADMISSION ET INSCRIPTION

Art. 1 — CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admis aux études de la maîtrise ès arts, le candidat doit être disposé à observer les règlements de l'université et de la faculté, et détenir le baccalauréat ès arts (B.A.) d'une université reconnue ou un grade universitaire équivalent.

La faculté des Arts de Sherbrooke juge essentiel que le baccalauréat ès arts représente une large et solide culture générale. Le B.A. qu'elle décerne elle-même exige, au-delà d'un cours secondaire de qualité "pré-universitaire", au moins trois cours de français, deux cours de latin, un cours d'anglais, deux cours d'histoire, un cours de géographie, deux cours de mathématiques, un cours de physique, quatre cours de sciences religieuses, quatre cours de philosophie et six cours de "concentration" partagés entre trois disciplines dont deux sont connexes entre elles. Si le dossier académique révèle quelque déficience notable quant à ce caractère général et sérieux de la culture du candidat, le comité d'admission impose un programme particulier qui vise à combler les lacunes.

Art. 2 — PROCÉDURE DE L'ADMISSION

La procédure de l'admission, fixée par le Secrétariat général de l'université, comporte les étapes suivantes: a) la demande de renseignements, b) l'entrevue d'orientation, c) la demande d'admission, d) la réponse du Secrétariat général.

a) *Demande de renseignements*

L'étudiant qui songe à fréquenter la faculté des Arts peut obtenir gratuitement des renseignements généraux ou particuliers en s'adressant soit au Secrétariat général (Edifice central, Cité Universitaire, Sherbrooke, Québec; téléphone: 569-7431, post 301), soit au Secrétariat de la faculté des Arts (Pavillon des Arts, Cité Universitaire, Sherbrooke, Québec; téléphone: 569-7431, poste 312).

b) *Entrevue d'orientation*

L'étudiant qui hésite sur son orientation, ou qui désire des explications particulières, peut obtenir une entrevue personnelle soit avec le doyen de

la faculté des Arts, soit avec le directeur ou un professeur du département de son choix.

Il vaut toujours mieux prendre rendez-vous si l'on désire une entrevue.

c) *Demande d'admission*

Tout étudiant, qu'il s'agisse pour lui de commencer ou de continuer des études à la faculté des Arts, doit remplir une formule officielle de "demande d'admission" selon les instructions du Secrétariat général. On obtient cette formule directement du Secrétariat général, ou par l'intermédiaire du Secrétariat de la faculté des Arts.

Il est très important que cette formule soit remplie selon les indications et dans les délais fixés par le Secrétariat général. Autrement, le candidat s'expose à n'être pas admis ou à subir d'ennuyeux retards pour son inscription.

d) *Réponse du Secrétariat général*

C'est le Secrétariat général, et lui seul, qui, au nom de l'université, répond à la demande d'admission.

L'étudiant est prié de bien noter ce point. *Quoi qu'on ait pu lui dire ou lui écrire au niveau de la faculté ou d'un département, la réponse du Secrétariat général est le seul document qui engage l'université envers un étudiant, et ce document à lui seul, s'il refuse l'admission, annule toute déclaration qui lui serait contraire.*

Art. 3 — COMITÉ D'ADMISSION

Un "comité d'admission aux études supérieures", formé d'au moins trois professeurs nommés par le conseil de la faculté des Arts, est chargé d'aider le doyen à appliquer les règlements de la faculté en tout ce qui concerne l'admission des étudiants et la détermination du programme d'études particulier à chacun.

Art. 4 — INSCRIPTION

a) Au jour indiqué dans la réponse du Secrétariat général à la demande d'admission, le candidat doit se présenter en personne pour s'inscrire sur les registres du Secrétariat général, payer ses redevances au Trésor de l'université et recevoir sa carte d'étudiant.

b) Le même jour, le candidat doit se présenter également au Secrétariat de la faculté des Arts pour s'inscrire et recevoir son horaire.

c) La faculté des Arts décline toute responsabilité quant aux inconvénients qu'un étudiant peut subir en raison d'une inscription tardive.

II — EXIGENCES DU GRADE

Art. 5 — EXIGENCES GÉNÉRALES

Le maîtrise ès arts exige toujours une scolarité, des lectures, travaux et séminaires, des examens et un mémoire; il s'y ajoute dans certains départements la connaissance d'une deuxième langue vivante, des excursions, des séances de laboratoire ou des travaux pratiques. L'étudiant est tenu de satisfaire à toutes et à chacune des exigences de son département.

Art. 6 — SCOLARITÉ

La scolarité requise pour la préparation de la maîtrise ès arts, compte tenu du B.A. de culture générale qui lui est pré-requis, est d'au moins 10 cours ou 60 crédits.

Un crédit signifie 15 heures de cours. Deux heures de laboratoire, de séminaire ou de travaux pratiques sont assimilées à une heure de cours. Un cours signifie, selon le contexte, soit une leçon magistrale (*lectio*), soit une unité de 6 crédits (*cursus*). Une unité de 3 crédits est un demi-cours. Cependant il arrive qu'on ne puisse pas appliquer ce module de 3 ou 6 crédits: certains cours comportent 1, 2 ou 4 crédits.

Art. 7 — LECTURES, TRAVAUX ET SÉMINAIRES

Chaque cours comporte, outre le nombre prescrit de leçons magistrales, un programme déterminé de lectures; chaque série de 3 crédits comporte au moins un séminaire et un travail écrit.

Le séminaire est principalement destiné à contrôler les lectures; il consiste dans une séance pendant laquelle tous les étudiants qui suivent un même cours discutent sous la direction de leur professeur.

Art. 8 — EXAMENS

a) Examens partiels

Chaque cours est sanctionné par un examen final oral et/ou écrit. La note de cet examen compte pour 60% du résultat porté au dossier de l'étudiant, le solde de 40% étant constitué des notes attribuées aux travaux relatifs au même cours. Lorsque le cours s'étend aux deux semestres de l'année scolaire, un premier examen peut être administré, si le directeur du département le juge à propos, à la fin du premier semestre; dans ce cas, le résultat inscrit au dossier selon la norme de 40% pour les travaux et de 60% pour l'examen, n'a lui-même qu'une valeur de 40% par rapport au résultat final du cours complet, le solde de 60% étant réservé au résultat du second semestre.

b) Examen de synthèse

À la fin de la scolarité, le candidat subit, devant un jury d'au moins trois membres désignés par le directeur de son département, un examen oral

portant sur tout l'ensemble de ses études. Quelles que soient les notes obtenues aux examens partiels, la maîtrise ne peut être octroyée que si, au jugement majoritaire de ce jury, le candidat réussit l'examen de synthèse.

c) *Examens de reprise*

Il n'y a d'examens de reprise qu'une fois par année, au mois de juin.

Art. 9 — MÉMOIRE DE MAÎTRISE

a) Le mémoire de maîtrise est un écrit d'une centaine de pages par lequel le candidat doit démontrer son aptitude à recueillir une documentation de valeur scientifique et à composer, à partir de cette documentation, un exposé cohérent et concluant.

A la différence de la thèse de doctorat, le mémoire de maîtrise n'a pas pour objectif d'apporter une contribution nouvelle à la science; il doit seulement témoigner que le candidat est "maître" de sa discipline, en ce sens qu'il en connaît bien les sources, les méthodes et les données.

b) Le mémoire doit porter sur un sujet formellement approuvé par le département approprié, et être rédigé sous le contrôle d'un tuteur particulier désigné par le directeur de ce département.

c) Le mémoire doit être préparé selon les normes de la faculté quant au format, à la disposition du texte et au nombre d'exemplaires.

d) Le mémoire n'est soumis à l'examen d'un jury que sur la recommandation écrite du tuteur, laquelle ne peut intervenir que si le candidat a terminé sa scolarité et obtenu au moins la note de passage aux examens partiels et à l'examen de synthèse.

e) L'appréciation du mémoire se fait par un jury d'au moins trois membres désignés par le doyen sur proposition du directeur de département. Il est normal que le candidat soit appelé à soutenir oralement son mémoire devant ce jury. La faculté ne décerne la maîtrise que si le verdict majoritaire de ce jury est favorable au candidat.

Art. 10 — NOTES ET MENTIONS

a) Les travaux et les examens sont cotés au dossier de l'étudiant selon le barème suivant:

POURCENTAGE	CODE	MENTION
80 ou plus	A	Excellent { Summa cum laude (90-100) Magna cum laude (80-90)
75 - 79.9	B	Très bien
65 - 74.9	C	Bien
60 - 64.9	D	Passable
50 - 59.9	R	Echec avec droit de reprise
moins de 50	F	Echec sans droit de reprise

b) La note de passage, aux examens partiels et à l'examen de synthèse, est 60 (code D).

III — RÉGIME DES ÉTUDES

Art. 11 — ANNÉE ACADÉMIQUE

L'année académique s'étend de septembre à juin; elle compte au moins trente-deux semaines et se partage en deux semestres égaux.

Art. 12 — DURÉE DES ÉTUDES

a) Il faut normalement trois ans à un bachelier ès arts pour obtenir la maîtrise. Son régime comporte alors une scolarité d'environ 20 crédits par année et lui permet, au cours des deux dernières années, de préparer concurremment son mémoire

b) Il est toutefois possible de satisfaire à l'exigence de la scolarité en deux ans; dans ce cas, le candidat peut achever son mémoire hors de l'université.

Art. 13 — DÉPENDANCE D'UN DÉPARTEMENT

a) La maîtrise étant un grade de spécialisation, le candidat est tenu de se choisir un département, et c'est dans ce département qu'il doit accomplir sa scolarité, subir son examen de synthèse et préparer son mémoire.

b) Toutefois, le directeur du département peut imposer ou permettre à un étudiant de prendre jusqu'à un tiers de ses crédits dans un autre département, pourvu qu'il s'agisse de cours qui sont en étroite relation avec ceux du programme principal de cet étudiant.

Comme on l'a dit plus haut (p. 9), les études supérieures sont indispensables à la formation du personnel enseignant des écoles secondaires. Or dans ces écoles, il est souvent nécessaire en pratique, et parfois souhaitable en principe, que le professeur enseigne deux matières connexes. C'est pour répondre à ce besoin que la faculté des Arts offre aux candidats à la maîtrise la possibilité de travailler dans deux départements.

Art. 14 — CRÉDITS ANTICIPÉS

La scolarité prévue pour la maîtrise compte, dans chaque discipline, deux cours (12 crédits) qui font normalement partie du programme du B.A.; le candidat qui produit l'attestation pertinente n'a pas à répéter, à la maîtrise, ces crédits anticipés.

Art. 15 — ÉQUIVALENCE

a) Le candidat qui a déjà suivi certains des cours inscrits au programme de la maîtrise peut en obtenir l'équivalence; dans ce cas, le programme de sa scolarité en est réduit d'autant.

b) La faculté n'accorde d'équivalence que sur la recommandation du directeur de département.

c) Sauf le cas prévu à l'art. 14, il n'est accordé d'équivalence que pour des cours que le candidat a suivis alors qu'il détenait déjà le B.A. Si le directeur de département le recommande, le comité d'admission peut faire exception à cette règle, mais il impose alors des cours de compensation conformément à l'art. 1 des présents règlements.

Art. 16 — RÉSIDENCE

En toute circonstance, et quel que soit le nombre de cours dont il ait reçu l'équivalence, le candidat à la maîtrise est tenu de passer au moins une année académique en résidence à l'université de Sherbrooke.

L'organisation efficace d'études à temps partiel exige un personnel plus nombreux que celui dont la faculté peut disposer en ce moment. Les candidats qui songeraient à adopter le régime du "temps partiel" sont priés de bien noter a) qu'ils devront s'accommoder des horaires établis pour les étudiants en résidence, et b) que la faculté ne peut pas s'engager à leur offrir la suite régulière des cours dont ils auraient besoin.

Art. 17 — ASSIDUITÉ ET PONCTUALITÉ

Le candidat est tenu d'être présent à tous les cours et séminaires; il doit également remettre ses travaux et se présenter aux examens aux dates déterminées. Il appartient aux professeurs de contrôler l'observance de ces obligations.

Art. 18 — INSTRUCTIONS RELATIVES AU MÉMOIRE

a) L'étudiant n'est guère en mesure d'entreprendre la préparation de son mémoire pendant sa première année de scolarité; mais il doit le faire sans retard au cours de sa deuxième année. Il doit à cette fin prendre l'initiative de se faire désigner un tuteur par le directeur de son département.

b) Une fois que le sujet d'un mémoire a été dûment approuvé par le département, il demeure réservé à l'étudiant pour une période de 2 ans. Cette période peut être prolongée, moyennant le versement d'une taxe de réservation, pour une ou deux autres années. Si, au terme de ce délai, le mémoire n'a pas été soumis à un jury, la candidature est radiée et le sujet peut être confié à un autre étudiant.

Art. 19 — DROITS À ACQUITTER

a) Les droits que l'étudiant doit payer à l'université sont énumérés dans l'*Annuaire général* que publie, chaque année, le Secrétariat général.

Le Secrétariat général distribue gratuitement une édition abrégée de cet annuaire général sous le titre de *Renseignements généraux*.

b) L'étudiant qui ne s'est pas acquitté dans les délais réglementaires de toutes ses redevances envers l'université n'est pas admis à subir les examens ni à recevoir un grade universitaire.

EXTRAITS

DU BULLETIN DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

DROITS À ACQUITTER

Les droits sont de \$485.00. Ce montant comprend tous les frais sauf la contribution à l'Association des Étudiants qui est de \$15.00. Le montant payable le jour de l'inscription est de \$40.00. Le solde (\$460.00) est payable en deux versements égaux, le premier au début de l'année scolaire et le second en février.

LOGEMENT ET PENSION

L'Université possède, au coeur de la Cité universitaire, sa Maison des étudiants, une hôtellerie de 460 chambres simples. Le prix de location de la chambre est de \$28.00 par mois environ. Les repas peuvent être pris à la cafétéria logée dans le Centre social adjacent à cette Maison (dîner ou souper, \$0.75).

Les étudiants peuvent aussi trouver des pensions recommandables dans le voisinage de l'Université. La direction de la Maison des étudiants en fournit la liste sur demande. Le prix minimum pour chambre et pension est d'environ \$15.00 par semaine.

BOURSES

Le Ministère de la Jeunesse accorde aux étudiants qui en ont besoin un prêt-bourse dont le maximum est de \$300.00 pour les étudiants résidents et de \$500.00 pour les étudiants non-résidents. Il accorde aussi un prêt dont le maximum est de \$200.00 pour les résidents et de \$500.00 pour les non-résidents. Pour tout renseignement, s'adresser au Service de l'Aide aux étudiants, Ministère de l'Éducation, Hôtel du Gouvernement, Québec, ou au Secrétariat général.

DEMANDE D'ADMISSION

La demande d'admission ainsi que les documents requis doivent parvenir au Secrétariat général pour le 31 juillet au plus tard.

ADRESSES UTILES

La Cité universitaire est sise au sud-ouest de Sherbrooke, en bordure du chemin Sainte-Catherine.

Le secrétariat général de l'université:

Secrétariat général,
Edifice central,
Cité Universitaire,
Sherbrooke, Québec, Canada.
Téléphone: 569-7431, poste 301.

Le secrétariat de la faculté des Arts:

Secrétariat de la faculté des Arts,
Pavillon des Arts,
Cité Universitaire,
Sherbrooke, Québec, Canada.
Téléphone: 569-7431, poste 312.

PROGRAMMES

Les programmes d'études sont présentés dans l'ordre alphabétique des départements qui offrent des cours de maîtrise: 1. anglais, 2. économique, 3. français, 4. géographie, 5. latin.

Chaque cours est désigné d'un numéro, dont le dernier chiffre (celui des unités) indique le nombre des crédits attribués à ce cours.

Les cours affectés d'un numéro inférieur à 500 font normalement partie du programme du baccalauréat ès arts.

En règle générale, l'étudiant ne peut pas suivre un cours de la série 600 avant d'avoir terminé tous les cours de la série 500 auxquels son programme l'oblige.

I. DÉPARTEMENT D'ANGLAIS

Le département offre deux programmes: le programme de la maîtrise ès arts en anglais et le programme de la maîtrise ès arts en anglais avec mention en littérature canadienne comparée. Dans les deux cas, l'objectif est de donner à l'étudiant à la fois une formation générale en langue et littérature anglaises et une connaissance approfondie dans un domaine bien défini.

Pré-requis: a) Deux cours d'anglais au niveau collégial (ANG 106 et ANG 216 ou leur équivalent); b) dans le cas des étudiants de langue anglaise, la capacité de lire couramment un texte en langue française.

Remarque: — Le cours ANG 546 est destiné aux étudiants qui désirent améliorer leur connaissance du français ou de l'anglais et étudier les rapports stylistiques entre ces deux langues. Aucun crédit n'est accordé pour ce cours. Néanmoins, le département d'anglais se réserve le droit de rendre ce cours obligatoire pour ceux des étudiants qui auraient besoin d'une formation supplémentaire.

Programme des études: — A) *Maîtrise ès arts en anglais:* Dix cours, i.e. a) les cours ANG 306 et ANG 406; b) quatre cours de la série 500; c) quatre cours de la série 600.

B) *Maîtrises ès arts en anglais avec mention en littérature canadienne comparée:* Dix cours i.e. a) les cours ANG 306 et ANG 406; b) un cours du département de français; c) trois ou quatre cours de la série 500; d) quatre ou trois cours de la série 600, dont obligatoirement ANG 616 ou ANG 626.

LISTE DES COURS

- ANG 306 — *Canadian Literature.*
Etude panoramique de la prose et de la poésie depuis la période coloniale jusqu'à nos jours.
- ANG 406 — *Modern British Literature.*
Lectures choisies de romanciers et de poètes britanniques.
- ANG 506 — *American Literature.*
Etude panoramique de la prose et de la poésie depuis la période coloniale jusqu'à nos jours.
- ANG 516 — *Nineteenth-Century English Literature.*
Etude d'oeuvres choisies des principaux écrivains de la période romantique et de la période victorienne.
- ANG 526 — *Eighteenth-Century English Literature.*
Etude des oeuvres les plus marquantes, en prose et en poésie, de la période néo-classique.
- ANG 536 — *Shakespeare and the Elizabethan Period.*
Choix d'oeuvres théâtrales de la période élisabéthaine, incluant des pièces de Jonson et de Marlowe. — Lecture d'ouvrages de Spencer, Sidney, Wyatt, Surrey, Lyly, Green, Hooker et d'autres écrivains de cette période.
- ANG 546 — *Compared English and French Stylistics.*
Examen des ressemblances et des différences entre les tournures de style en usage dans les langues française et anglaise.
- ANG 556 — *Chaucer to the Renaissance.*
Le prologue et quelques contes choisis des *Canterbury Tales*; certains écrits mineurs de Chaucer. Lecture d'oeuvres du XV^e siècle et de la Renaissance, incluant celles de More, Asham, Eliot.
- ANG 566 — *Seventeenth-Century English Literature.*
Oeuvres en prose depuis Bacon à Pepys; oeuvres poétiques, surtout celles de Donne et de Milton.
- ANG 576 — *History of the English Language.*
Etude de l'évolution de l'anglais et de sa position parmi les langues indo-européennes. Initiation à la lecture de l'*Old English* et du *Middle English*.
- ANG 606 — *Points of Comparison in French and English Literature.*
Analyse parallèle d'écrivains français et anglais qui s'apparentent par leurs idées.
- ANG 616 — *Comparative English and French Canadian Novel.*
Analyse comparée des romans les plus importants publiés au Canada.
- ANG 626 — *Comparative English and French Canadian Poetry.*
Analyse comparée de la technique et des thèmes chez les poètes du Canada.
- ANG 636 — *Old English.*
Beowulf et autres ouvrages de la même période.
- ANG 646 — *Modern Poetry.*
Analyse des principaux développements de la poésie moderne en Angleterre et aux États-Unis.
- ANG 656 — *Studies in Victorian Thought.*
Analyse minutieuse d'oeuvres choisies de Arnold, Mill, Newman et Macaulay.
- ANG 666 — *Conrad, Hemingway and Faulkner.*
Etude et comparaison des ouvrages de ces auteurs.

2. DÉPARTEMENT D'ÉCONOMIQUE

Le département offre un programme de maîtrise *ès arts en économique*.

Pré-requis: La connaissance d'une deuxième langue vivante (anglais, espagnol, italien, allemand ou russe).

Programme des études: Onze cours, i.e. a) les cours ECO 306, ECO 316, ECO 406, ECO 503, ECO 513, ECO 516 et un autre cours de la série 500; b) les cours ECO 606, ECO 616, ECO 626 et un autre cours de la série 600.

LISTE DES COURS

- ECO 306 — *Principes d'économique*.
Les fonctions et les opérations des institutions économiques: l'entreprise, privée et publique, la monnaie et les banques, le syndicalisme, le travail, le consommateur, le gouvernement, ses revenus et dépenses. Analyse et détermination du revenu national. Politiques fiscales et monétaires. Théorie micro-économique. Le commerce international. Problèmes contemporains.
- ECO 316 — *Statistique élémentaire*.
Méthodes statistiques. Moyennes, déviations, erreur probable. Nombres-indices. Corrélation simple et multiple. La formule χ^2 .
- ECO 406 — *Monnaie et banque*.
Etude du système bancaire et financier, et analyse des principales institutions financières du Canada. Importance du rôle de la monnaie et de la finance dans la production et la distribution du revenu national, et dans les problèmes de l'inflation et du chômage. Etude comparée des systèmes bancaires en Angleterre, en France, aux États-Unis et au Canada.
- ECO 503 — *Histoire économique de l'Europe et des États-Unis*.
Les principaux événements politiques de la période allant de 1500 à 1950. Etude de la révolution industrielle. La naissance et la formation des institutions et des cadres économiques qui caractérisent la société économique contemporaine de l'Europe et des États-Unis.
- ECO 513 — *Histoire économique du Canada*.
Le régime français; le Haut- et le Bas-Canada; le régime de la Confédération de 1867. Les deux grandes guerres. Agriculture, commerce, industrie, tarifs.
- ECO 516 — *Mathématiques préparatoires à l'économique*.
Etudes des fonctions, des dérivées, des intégrales; maxima, minima, déterminants; calcul des ensembles; matrices.
- ECO 526 — *Economie du travail*.
La situation de l'ouvrier dans l'économie canadienne. Les syndicats ouvriers: buts, histoire, organisation; les directives syndicales. Les conventions collectives, les principales clauses de la législation ouvrière. La sécurité sociale. Le plein emploi.
- ECO 536 — *Géographie économique*.
Relations entre les activités économiques et la géographie. Facteurs qui contribuent aux structures géographiques du monde. Relations des variations physiques, sociales et politiques avec la distribution géographique des activités de l'homme.
- ECO 546 — *Histoire des doctrines économiques*.
Etude critique des œuvres des grands économistes; les conditions sociales qui les ont suscitées et l'influence qu'elles exercent sur les problèmes économiques actuels.
- ECO 556 — *Finances publiques*.
La place et le rôle des revenus et dépenses publics dans l'économie nationale. Théorie de la taxation et étude des budgets pour la solution des problèmes de l'embauchage intégral, de l'inflation et de la déflation.

- ECO 566 — *Economie internationale.*
Théorie, problèmes et politiques du commerce international; protectionnisme et libre échange; les tarifs, le change étranger; la balance des paiements. Monopoles et cartels internationaux; traités commerciaux; institutions monétaires internationales.
- ECO 576 — *Economie soviétique.*
Le capital. Etude de la philosophie et du milieu sociologique. Analyse critique de Karl Marx. Le régime des prix en U.R.S.S. Le système bancaire, les salaires et les profits. Le revenu national soviétique.
- ECO 586 — *Economique des Encycliques sociales.*
La doctrine sociale de l'Eglise et ses applications au Canada, en France, en Allemagne, en Belgique et ailleurs. Doctrine économique relative au capitalisme, au socialisme, au communisme; propriété, salaire, syndicalisme, conflits du travail, intervention de l'Etat, organisation professionnelle. Analyse des théories élaborées par Schumpeter, Rueff, Ropke, McCord, Wright, Clark, Baulding, en regard des enseignements pontificaux, Economie pluraliste.
- ECO 606 — *Théorie économique.*
Nature et méthode de l'analyse économique. Les courbes d'indifférence et leur application pratique. Formation des prix sur un marché de libre concurrence, de concurrence imparfaite et de monopole. Le salaire, l'intérêt, le profit et la rente. Nature et évolution du revenu national; analyse du revenu national du Canada. Equilibre économique et ajustements; cycles économiques et stabilité. La sécurité sociale et ses problèmes.
- ECO 616 — *Histoire du développement de l'économie capitaliste et socialiste.*
L'arrière-plan idéologique; Weber, Tawney, Sombart. Les trois phases de l'évolution capitaliste et des changements de structures. Socialisme et démocratie.
- ECO 626 — *Statistique et économétrie.*
Analyse approfondie des méthodes statistiques. Echantillonnage. Formules nouvelles de productivité. Interprétation des données. Analyse mathématique des formules et des indices économiques. (Laboratoire.)
- ECO 636 — *Economie du travail.*
Etude du marché du travail, des théories syndicales. Structures et directives syndicales. Sécurité syndicale. Salaires. Salaire annuel garanti. Plein emploi et politique fiscale. Aspect économique des conventions collectives. Piquetage, grève, arbitrage. Sécurité sociale.
- ECO 646 — *Théories monétaires et fiscales.*
Analyse des différentes théories monétaires: Cambridge, Robertson, Hayek, Tangan, Baranowski, Wicksell, Keynes. Théories néo-keynésiennes. Equilibre de l'emploi, de la production et du revenu. Budgets contra-cycliques et ultra-cycliques. Plein emploi et inflation. Manipulation de la dette publique.
- ECO 656 — *Commerce international.*
La théorie de l'homme international. Le problème des paiements internationaux. Le change étranger et la politique financière internationale.
- ECO 666 — *Planification, développement et croissance économiques.*
La théorie de l'innovation et de la croissance. Analyse des cycles économiques. L'action du multiplicateur et de l'accélérateur. Le problème des pays sous-développés. Planification.

3. DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS

Le département offre un programme de maîtrise ès arts en français.

Pré-requis: a) Au moins un cours de langue française et deux cours de littérature française au niveau collégial; b) le succès à une épreuve orale (traduction d'un texte) portant sur une langue vivante autre que le français.

Programme des études: Soixante crédits répartis comme suit:

- a) Introduction aux études supérieures de français: les cours FRA 303, FRA 313, FRA 403, FRA 413 (12 crédits); et un cours de méthodologie spéciale, sans crédit;
- b) Littérature française: a) Auteurs et textes: 18 crédits; b) Questions littéraires: 10 crédits;
- c) Littérature canadienne française: 12 crédits;
- d) Langue française: 8 crédits.

LISTE DES COURS

- FRA 303 — *Introduction à la littérature canadienne française.*
- FRA 313 — *Histoire et théorie du roman français.*
- FRA 403 — *Histoire et théorie de la poésie française.*
- FRA 413 — *Histoire et théorie du théâtre français.*
- FRA 510 — *Méthodologie.*
Initiation à la recherche: instruments et méthode de travail. Le travail personnel. Travaux pratiques. Composition et présentation du mémoire.
- FRA 503 — *Montaigne: Essais, livre III.*
Le moraliste, le philosophe, l'écrivain. Son influence sur La Bruyère, La Rochefoucauld. Le créateur du journal intime et autobiographique; son influence sur Proust et Gide.
TEXTES — Montaigne, *Oeuvres complètes*, La Pléiade.
Bonnefou, P. *Montaigne et ses amis*, Colin.
Moreau, P. *Montaigne, l'homme et l'oeuvre*, "Connaissance des Lettres," Hatier-Boivin;
J. Plattard, *Etat présent des études sur Montaigne*, Les Belles-Lettres.
- FRA 512 — *J.-J. Rousseau: Réveries du promeneur solitaire.*
Le mouvement de sa pensée jusqu'en 1762. Rousseau et l'autobiographie.
TEXTES — *Réveries du promeneur solitaire*, Classiques Garnier.
D. Mornet, *Rousseau, l'homme et l'oeuvre*, "Connaissance des Lettres," Hatier-Boivin.
- FRA 521 — *Charles Nodier.*
Etude de trois contes: Smarra, Trilby, La Fée aux miettes.
TEXTE — Ch. Nodier, *Contes*, Classiques Garnier.
- FRA 532 — *Marcel Proust: Un amour de Swann.*
Sa conception du roman.
TEXTE — M. Proust, *Un amour de Swann*, "Livres de poche", Gallimard.
- FRA 542 — *Le théâtre au moyen âge.*
Etude de *La farce de maître Pathelin* et de *la Passion* de J. Michel.
- FRA 553 — *Le théâtre classique.*
Naissance de la dramaturgie. Rôle de Richelieu. Littérature et théâtre réconciliés. Corneille: l'événement du *Cid*, humanité des héros, les unités classiques. Molière: esthétique réaliste, le métier de comédien et l'art du comique, philoso-

phie du public, le personnage comique chez Molière. Racine: l'élève de Port-Royal, le dramaturge, le courtisan, la retraite. Apogée de la tragédie.

TEXTES — *Le Cid*, *Le misanthrope*, *Britannicus*.

J. Scherer, *La dramaturgie classique en France*, "Les Idées", Gallimard.

FRA 561 — *Le symbolisme.*

Comment le mouvement symboliste achève l'oeuvre de Baudelaire, Verlaine, Rimbaud, Mallarmé, pour donner à la poésie sa puissance d'incantation et de suggestion. La doctrine symboliste.

TEXTE — Marcel Raymond, *De Baudelaire au surréalisme*, José Corssi.

Guy Michaud, *Le message poétique du symbolisme*, Nizet.

FRA 576 — *Littérature canadienne I.*

Octave Crémazie: la vie et l'influence du père de la poésie canadienne; Crémazie, critique littéraire.

TEXTE — M. Dassonville, *Octave Crémazie*, "Classiques canadiens", Fides.

L'École littéraire de Montréal: origine, historique, son influence; quelques poètes: Gill, Charbonneau, Desaulniers, Ferland, Lucien Rainier: un critique; Louis Dantin.

TEXTES — *L'École littéraire de Montréal*, tome II des *Archives des lettres canadiennes*, Fides;

C. Lavergne, *Lucien Rainier*, "Classiques canadiens", Fides.

Albert Lozeau: la vie et l'oeuvre du premier poète de l'amour au Canada français.

TEXTE — Y. de Margerie, *Albert Lozeau*, "Classiques canadiens", Fides.

Félix-Antoine Savard: quelques aspects de l'art de ce romancier-poète.

TEXTES — *Menaud maître-draveur*, *L'abatis*, *Martin et le pauvre*: ces trois ouvrages chez Fides;

G. Tougas, *Histoire de la littérature canadienne-française*, 2e éd., Paris, P.U.F.

FRA 582 — *Lexicologie française.*

Le vocabulaire français. Formation, emprunts, créations lexicologiques. Valeurs sémantiques des mots, changements de sens. Vie et mort des mots.

TEXTES — P. Guiraud, *La sémantique*, "Que sais-je?"

M. Shone, *Vie et mort des mots*, "Que sais-je?"

FRA 592 — *Syntaxe du français contemporain.*

Description précise des faits syntaxiques du français contemporain. Notions de grammaire structurale. Commentaires de G. Galichet.

TEXTES — *Physiologie de la langue française*, "Que sais-je?" W. von Wartburg et P. Zumthor, *Précis de syntaxe du français contemporain*, "Bibliotheca Romanica", Berne, Francke;

Guiraud, *La syntaxe du français*, "Que sais-je?"

FRA 602 — *Poètes Lyriques du moyen âge.*

Rutebeuf, Colin Muset, Christine de Pisan, François Villon, Charles d'Orléans.

FRA 612 — *Pascal.*

La littérature mystique au XVIIe siècle. Pascal et le jansénisme. Les *Pensées*. Renouveau des études pascaliennes: le "nouveau" Pascal. Pascal et la critique moderne. Pascal et l'existentialisme contemporain.

TEXTES — Pascal, *Pensées* (éd. Louis Lafuma), *Le Seuil*; J. Meanard, *Pascal, l'homme et l'oeuvre*, "Connaissance des Lettres", Hatier-Boivin.

FRA 623 — *Voltaire.*

Le conteur et l'épistolier. Analyse de *Candide*. Aspect général de la correspondance.

TEXTES — Voltaire, *Romans et contes*, *Classiques Garnier*; G. Lanson, *Voltaire*, Hachette;

R. Naves, *Voltaire, l'homme et l'oeuvre*, "Connaissance des Lettres", Hatier-Boivin.

FRA 632 — Baudelaire.

Etude des principaux thèmes des *Fleurs du mal* et des *Poèmes en prose*.

TEXTES — Baudelaire, *Les Fleurs du mal*, Classiques Garnier; Baudelaire, *Poèmes en prose*, Classiques Garnier;

Marcel Ruff, *Baudelaire, l'homme et l'oeuvre*, "Connaissance des Lettres", Hatier-Boivin.

FRA 641 — Valéry.

Etude de la jeune Parque et de *Charmes*.

TEXTES — Valéry, *Poèmes*, Gallimard;

La jeune Parque, commentée par Alain, Gallimard;

Charmes, commentés par Alain, Gallimard;

André Berne-Joffroy, *Valéry*, "La bibliothèque idéale", Gallimard.

FRA 651 — *Les théoriciens de la poésie au XVIIe et au XVIIIe siècles.*

Illustration par des textes: Rapin, *Reflexions sur la poétique d'Aristote et sur les ouvrages des poètes anciens et modernes*; Bouhours, *Entretiens d'Aristote et d'Eugène*; Boileau, *Art poétique*; Fénelon, *Lettres à l'Académie*; Lamotte, *Paradoxes littéraires ou des courts écrits sur les principaux genres de poèmes*; Fontenelle, *Reflexions sur la poétique*; Buffon, *Traité philosophique et pratique de poésie*; Voltaire, *Le temple du goût*, *Commentaire sur Corneille*, *Epître à Horace*, *Le mondain*.

FRA 663 — *Le théâtre romantique.*

Hugo, Vigny, Musset, Dumas. Illustration par la préface de Cromwell, *Hernani*, *Chatterton*, *Lorenzaccio*, *La tour de Nesle*.

TEXTES — Le Breton, *Le théâtre romantique*;

L. Dubec, *Histoire du théâtre*, La librairie de France.

FRA 676 — *Littérature canadienne II.*

Philippe Aubert de Gaspé: le témoin d'une civilisation; un roman singulier: *Les anciens Canadiens*; histoire, folklore, fiction; les *Mémoires*.

Emile Nelligan: la vie et l'oeuvre du premier grand poète canadien; l'originalité de Nelligan; son influence.

TEXTES — E. Nelligan, *Poésies complètes*, "Le Nénuphar", Fides.

Saint-Denys-Garneau: à travers les *Poésies complètes*, chercher le secret d'une destinée exceptionnelle.

TEXTES — Saint-Denys-Garneau, *Poésies complètes*, "Le Nénuphar", Fides;

B. Lacroix, *Saint-Denys-Garneau*, "Classiques canadiens", Fides.

Gabrielle Roy: *Bonheur d'occasion*, Alexandre Chenevert (ces deux ouvrages chez Beauchemin).

TEXTE — G. Tougas, *Histoire de la littérature canadienne-française*, 2e éd., Paris, P.U.F.

FRA 684 — *Histoire de la langue française.*

Principes de phonétique historique. Evolution des sons depuis le bas latin jusqu'au français moderne. Morphologie et syntaxe historique du français.

TEXTES — E. Bourciez, *Précis historique de phonétique française*, Klincksieck;

F. Brunot et Ch. Bruneau, *Précis de grammaire historique de la langue française*, Masson.

4. DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

Le département offre un programme de *maîtrise ès arts en géographie*. Ce programme est conçu de façon à assurer à l'étudiant une culture géographique aussi large que possible et, d'autre part, à lui permettre d'acquérir une formation plus poussée dans certains secteurs.

Pré-requis: a) au niveau des études collégiales, un cours général de géographie économique et politique; b) la connaissance d'une langue étrangère, de préférence l'anglais.

Programme des études — Quatre-vingt-deux crédits, comprenant un cours de principes d'économie et un cours de statistique élémentaire.

Excursions — L'étudiant doit participer à quatre excursions durant chacune de ses années de scolarité, et il doit faire un compte rendu de chacune de ces excursions.

LISTE DES COURS

GEO 304 — *Éléments de géographie économique.*

Les facteurs de la géographie économique: facteurs physiques (climat, relief, sols, sous-sol, hydrographie), facteurs humains (démographie, systèmes économiques et types d'économie, structures et formes d'organisation). Les secteurs de production: secteur industriel (la production de l'énergie, la production et la commercialisation des matières premières, les industries lourdes, les industries légères), secteur agricole (les types d'économie agricole, la production des grains, cultures alimentaires diverses). Les transports.

TEXTES — Pierre George, *Précis de géographie économique.*

GEO 312 — *Géographie politique.*

Les grandes doctrines de géographie politique. Politique, territoire et frontières. Politique et population. Politique et ressources naturelles. Politique et circulation.

TEXTES — Jean Guttmann, *La politique des Etats et leur géographie.*

GEO 406 — *Géographie du monde contemporain.*

Les principales puissances économiques: l'Amérique (Etats-Unis, Brésil, Argentine), l'U.R.S.S., l'Asie (Chine, Japon, Union Indienne, Pakistan, Indonésie), l'Europe (traits généraux, la nouvelle géographie européenne: Europe de l'Est et Europe de l'Ouest, les démocraties populaires et leur place dans le système économique communiste, les efforts d'organisation de l'Europe de l'Ouest, l'Allemagne, la Pologne, l'Italie, la Suisse, le Benelux, la France, les Iles Britanniques), l'Afrique (le Congo, l'Union sud-africaine), l'Océanie (l'Australie, la Nouvelle-Zélande).

TEXTES — Victor Prévot, *Géographie du monde contemporain.*

GEO 502 — *Introduction à la géographie.*

Par le commerce avec quelques grands auteurs en géographie, ce cours a pour but d'introduire l'étudiant à l'objet, aux principes et à la méthode de la géographie.

GEO 504 — *Géomorphologie.*

Méthodes de la géomorphologie. Constitution interne du globe et théories telluriques. L'érosion fluviale. Les systèmes d'érosion bioclimatiques. Influence des roches sur le modelé et évolution des types de structure. Morphologie littorale et sous-marine.

GEO 513 — *Climatologie.*

Méthodes de la climatologie. Les facteurs de différenciation et d'équilibre dans l'atmosphère. Les températures. L'eau liquide et solide, les précipitations. Les éléments mineurs du climat. Le problème de la classification des climats, et de la stabilité des climats.

GEO 523 — *Hydrographie.*

Les facteurs du régime. Mesures et calculs hydrologiques et hydrométriques. Les variations saisonnières. Les étiages. Les crues. L'abondance moyenne. Les transports solides. Océanographie.

- GEO 532 — *Biogéographie.*
Principes généraux. Les facteurs climatiques, topographiques et pédologiques dans leurs rapports avec la vie des plantes. Les associations végétales. Action de l'homme sur la végétation, associations végétales dues à son intervention. Les régions botaniques continentales. Milieux biologiques et associations animales. L'habitat terrestre.
- GEO 534 — *Géologie générale (et laboratoire).*
Minéralogie. Pétrographie. Sédimentation tectonique et structures.
- GEO 542 — *Géographie de la population.*
Les mouvements de la population; les problèmes de structure; essai de synthèse entre mouvements et structure de population; les régimes démographiques; le problème des rapports entre population et ressources; la répartition de la population; les grands ensembles démographiques.
- GEO 552 — *Géographie rurale.*
Introduction. Le complexe agraire. Les grands aménagements agraires dans le monde. L'habitat rural, groupement et dispersion; sites et formes des villages; la maison rurale.
- GEO 556 — *Cartographie I (et travaux pratiques).*
Histoire de la cartographie. Etablissement des cartes topographiques. Notions de photogrammétrie. Types de cartes et d'atlas. Exercice de généralisation, de réduction et d'agrandissement des cartes. Le croquis panoramique destiné à illustrer les études sur le terrain.
- GEO 562 — *Afrique noire.*
Milieu physique. Milieu humain traditionnel. Transformations économiques, sociales et politiques contemporaines. Etude des diverses régions.
- GEO 572 — *Asie, Chine, Japon, Inde.*
Les caractères du milieu naturel. La population. Les modes traditionnels d'utilisation du sol. Les ressources et les possibilités de développement. Les problèmes. Etude régionale de chacun de ces pays.
- GEO 582 — *Amérique latine.*
Milieu physique, milieu humain. Problèmes de vie. La valeur du continent. Etude régionale des principaux pays.
- GEO 603 — *Géographie urbaine.*
Conditions historiques et géographiques du développement urbain. Les fonctions urbaines. La morphologie urbaine. La vie interne des villes. La ville comme milieu humain. Les relations villes-campagnes.
- GEO 612 — *Géographie industrielle.*
Facteurs du développement industriel. Structure et forme d'organisation. Production de l'énergie. Production et commercialisation des matières premières. Industries de transformation: industries lourdes et industries d'équipement, industries légères. Principaux types de complexes industriels.
- GEO 622 — *Géographie du commerce et de la circulation.*
Economie et commerce. Transports terrestres. Voie d'eau. Navigation maritime. Transports aériens. Types de réseau.
- GEO 624 — *Cartographie II (et travaux pratiques).*
Le croquis géographique: théorie, technique et réalisation. La carte géographique. Les divers procédés d'expression cartographique et la représentation des phénomènes géographiques. La photographie aérienne. Réalisation de cartes, de croquis, de graphiques, de maquettes.

- GEO 626 — *Géographie du Canada.*
 Vue d'ensemble: structure, relief, climat, sols, végétation, ressources, minérales, agricoles, maritimes, industrielles, les transports. Etude régionale: le Québec (le cadre naturel, la population, les ressources).
- GEO 632 — *Géographie des Etats-Unis.*
 Traits généraux du milieu naturel: relief, climat, végétation. Peuplement et formation territoriale. Etude des principales régions. Vie économique.
- GEO 633 — *Géographie de l'Europe occidentale.*
 Milieu physique caractéristique. Peuplement. Mise en valeur et vie économique. Formation de blocs économiques: le Marché Commun, l'Europe des Sept. Etude de la Grand-Bretagne, de la France et de l'Allemagne occidentale.
- GEO 642 — *Géographie de l'U.R.S.S.*
 Grands traits du milieu naturel. Peuplement et formation territoriale. Structures économiques et sociales. Vie économique: agriculture, industrie, commerce. Etude des principales régions.

5. DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Le département offre un cours de maîtrise *ès arts en histoire.*

Pré-requis: a) au moins un cours général en histoire du Canada au niveau des études collégiales; b) une bonne connaissance de l'anglais, attestée par un examen écrit.

Programme des études: Soixante crédits, i.e. a) les cours HIS 306, HIS 406 et HIS 666; b) sept autres cours dans au moins trois domaines différents; un de ces cours peut être remplacé par les cours ECO 503 et ECO 513 du département d'économique.

LISTE DES COURS

- HIS 306 — *Introduction à l'histoire moderne et contemporaine.*
 Synthèse de l'évolution sociale, religieuse, politique et économique de l'Occident. Transition entre le moyen âge et l'époque moderne. Découvertes. Renaissance. Réforme et absolutisme. La Révolution française et l'avènement des nationalismes.
- HIS 406 — *Histoire du moyen âge.*
 Etude de l'évolution politique, religieuse, sociale, économique et intellectuelle de la civilisation occidentale et des civilisations périphériques qui ont joué un rôle dans la formation du monde moderne.
- HIS 506 — *Histoire de l'antiquité grecque.*
 Peuples et civilisations hellènes. Guerres médiques. Sparte et Athènes. La suprématie macédonienne et l'expansion de l'hellénisme dans le Moyen Orient.
- HIS 516 — *Histoire de l'antiquité romaine.*
 Peuples et civilisations italiques. Avènement de la prépondérance romaine. Guerres puniques et expansion de la République et de l'Empire. Avènement du christianisme.
- HIS 526 — *Histoire de la Nouvelle-France (1534-1700).*
 Introduction normative à l'étude de l'histoire du Canada. Premiers établissements. Champlain. La 1ère guerre iroquoise. Naissance de la nation canadienne. Talon. L'ère de Frontenac. Prodomes d'une catastrophe. Résurrection de la Nouvelle-France. Guerre de la conquête.
- HIS 536 — *Histoire coloniale des Etats-Unis.*
 Introduction géographique. Population indigènes. L'arrière plan européen. Premiers établissements. Les colonies anglaises d'Amérique du Nord: gouverne-

ment, économie, société, religion, activités intellectuelles et artistiques. Rivalités coloniales au Nord et au Sud. Relations entre l'Angleterre et les colonies. L'indépendance et ses causes.

- HIS 546 — *Histoire coloniale de l'Amérique latine.*
Introduction géographique. Populations précolombiennes. L'héritage européen. Découvertes et établissements. La vie dans les colonies espagnoles et portugaises: gouvernement, économie, société. Rapports entre l'Amérique latine et l'Europe pendant la période coloniale. L'indépendance et ses causes.
- HIS 556 — *Histoire diplomatique de l'Europe, de la Renaissance à la Révolution française.*
Événements majeurs de la politique internationale. Traités de paix et d'alliance. La guerre de Trente Ans et les traités de Westphalie. Rapports entre États et peuples de l'Europe occidentale. Les prépondérances espagnole, française et anglaise.
- HIS 606 — *Histoire du Canada (1760-1964).*
Triomphe des "libertés britanniques". De l'Union Act à la Confédération: nouvelle conquête? L'A.A.N.B. et la signification du partage des pouvoirs. L'inventaire de la Confédération. Évolution des rapports fédéraux-provinciaux. Crise autonomiste du Québec contemporain: évolution ou révolution? Rôle du Canada dans le monde actuel.
- HIS 616 — *Histoire des États-Unis depuis l'Indépendance jusqu'à nos jours.*
Organisation du gouvernement national. "Manifest Destiny." Guerre de sécession. Expansion continentale. Industrialisation, capitalisme, immigration et leurs problèmes. De l'isolationisme à l'internationalisme.
- HIS 626 — *Histoire de l'Angleterre.*
Étude du développement social anglo-saxon. La conquête normande et l'empire angevin. Relations religieuses et politiques avec le continent européen. La Réforme. Évolution des institutions politiques. L'expansion et la révolution industrielle, le second Empire et le Commonwealth.
- HIS 636 — *Histoire de l'Amérique latine, de l'Indépendance à nos jours.*
Tentatives des sociétés latino-américaines pour s'adapter aux conditions nouvelles. Obstacles: localisme, grande propriété foncière, immaturité politique, faiblesse économique, déséquilibres sociaux. Résultats: anarchie et tyrannie, dépendance économique de l'extérieur. Nouveaux facteurs après 1850: immigration, industrialisation et urbanisation, naissance des classes moyennes. Attrait du communisme. L'Amérique latine et le monde contemporain.
- HIS 646 — *Histoire de la Russie.*
Principautés kiéviennes, période mongole. Ascendance et expansion territoriale moscovites. Consolidation de l'absolutisme et du servage. Évolution politique, sociale et économique sous les Romanov. Émancipation paysanne et ses conséquences révolutionnaires.
- HIS 656 — *Histoire diplomatique de l'Europe, de la Révolution française à nos jours.*
La Révolution française et l'Empire napoléonien. Le Congrès de Vienne et le système de Metternich. Les nationalismes allemand et italien. Unification et prépondérance allemandes. Colonialisme et première Guerre mondiale. Traité de Versailles et son application. La situation contemporaine.
- HIS 666 — *Méthode historique et historiographie.*
Conférences et discussions sur la méthode historique et sur l'oeuvre d'historiens majeurs qui ont fait école. L'histoire comme science humaine et sociale: historicisme, périodisation, causalité, déterminisme et matérialisme historiques.

6. DÉPARTEMENT DE LATIN

Le département offre un programme de maîtrise *ès arts en latin*.

Pré-requis: le cycle complet des études latines, y compris deux cours d'explication d'auteurs au niveau collégial.

Programme des études: Soixante crédits ainsi répartis:

- a) deux des cours LAT 306, LAT 406, LAT 416;
- b) éloquence, philosophie et histoire: trois cours;
- c) poésie: deux cours;
- d) théâtre: un cours;
- e) institutions et philologie: quatre crédits;
- f) séminaires (correction de travaux): huit crédits.

LISTE DES COURS

- LAT 306 — *Un auteur latin et son époque.*
Ses principales œuvres; rapports avec la société du temps et la nôtre.
- LAT 406 — *Un genre littéraire.*
Principaux auteurs, caractéristiques de leur pensée et de leur langue.
- LAT 416 — *Littérature chrétienne.*
Idéal païen et idéal chrétien, civilisation chrétienne antique, influence des Pères latins.
- LAT 502 — *Institutions latines.*
Description et explication des institutions à partir des textes latins.
- LAT 514 — *Séminaires I.*
Séances hebdomadaires occupées à la correction des travaux.
- LAT 526 — *Cicéron: choix de lettres.*
- LAT 536 — *Virgile: Bucoliques I et IV; Géorgiques (extraits).*
- LAT 546 — *Térence: les Adelpes.*
- LAT 602 — *Philologie latine.*
Etude de la formation des mots à partir de textes.
- LAT 614 — *Séminaires II.*
Séances hebdomadaires occupées à la correction des travaux.
- LAT 626 — *Tacite: la Germaine.*
- LAT 636 — *Horace: Satires I, 1 et 9; II, 6.*
- LAT 646 — *Sénèque: Lettres à Lucilius.*